



Bilan CSE Extra du 12 juillet 2021



Point unique : mise en œuvre du PRA4 et de la note RH V14

Contexte : nous avons toutes et tous reçu la dernière note RH (V14) qui s'associe au passage du plan de reprise d'activité 4 (PRA4).

Le contexte sanitaire qui évolue actuellement négativement et notamment dans notre région avec un point d'alerte particulier pour le Calvados ainsi que les interprétations diverses et variées sur certains sites de cette note V14 nous ont amenés à considérer nécessaire un CSE extra.

Pour rappel, le PRA4 a déjà été présenté lors du CSE de juin, certains points restaient en suspens dans l'attente du Protocole National Sanitaire.

Ce CSE extra précise ces points.

Les jauges : elles sont maintenues, une jauge de 4m² est recommandée par le PNS.

La CGT alerte sur la reprise des réunions de service en présentiel uniquement.

Certaines salles de réunion ne permettent pas le respect des 4 m² par personne.

Les agent.es vulnérables : les agent.es nous ont fait remonter des situations où il est annoncé aux personnes vulnérables un retour sur site dès le 1er septembre avec la seule et même possibilité de télétravail que l'ensemble des agent.es (maxi 2 jours selon quotité de travail).

la cgt dénonce cette désinformation génératrice de stress et d'anxiété. La direction nous confirme que le télétravail exclusif est maintenu pour les agent.es vulnérables conformément aux préconisations individuelles données par la médecine du travail. Il est rappelé durant l'instance que le devenir du télétravail exclusif après le 1^{er} septembre n'est à ce jour pas connu. Les préconisations de la médecine du travail prévalent.

La présence sur site minimale : la note RH V14 prévoit une présence sur site minimale de 3

jours pour un.e agent.e à temps complet. **la cgt** fait remonter des situations où il est dit à l'agent.e qu'en cas d'absence (congrés, jour férié...), sa possibilité de télétravailler est impactée afin de garantir une présence minimale. La direction confirme que cet automatisme ne s'applique pas et que seule la raison de service pourrait impacter la possibilité de télétravail accordée.

Le prochain CSE se tiendra le 25 juillet 2021.

Vos élu.es CGT au CSE :

Sophie Leclerc, Laurence Chapelle, Stéphanie Dorin, Anne Houeix, Guillaume Gravier

Représentante syndicale : Karine Vasseur

□ _____



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service,

Unité :

Tel :

E-Mail : @

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.